Image not found or type unknown

Licenciement d'un préparateur en pharmacie pour faute grave

Par **reininger**, le **16/10/2012** à **10:50**

Bonjour,

Une préparatrice en pharmacie d'officine, peut-elle être mise à pied à titre conservatoire puis licenciée, suite à erreur de délivrance d'un médicament sans conséquence pour le client ? 7ans d'ancienneté et 1ère erreur. N'agit-elle pas sous la responsabilité d'un pharmacien ?

merci

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés